

Qu'est-ce que le Budget Participatif ?

Ce dispositif a été mis en place en 2015. Chacun des 7 Conseils dispose d'une partie du budget de la ville, soit 7000€ par an répartis de la manière suivante :

- **5000€**
pour les dépenses d'investissement
- **2000€**
pour les dépenses de fonctionnement

Ce budget offre la possibilité aux habitants de mener des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du quotidien du quartier. Il permet de comprendre les règles de fonctionnement de la dépense publique.

Comment savoir quel est mon Conseil de quartier ?

La ville de Saint-Omer compte 7 Conseils de quartier. La carte est consultable en ligne sur :

www.ville-saint-omer.fr/les-7-conseils-de-quartier

- Bachelin Suger
- Centre-ville
- Cœur de ville
- Faubourgs Marais
- Laënnec Esplanade
- Perpignan Saint-Bertin
- Saint-Omer sud



REJOIGNEZ VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

ILS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS :

BACHELIN SUGER
18h | Foyer Suger

Installation des conseillers de quartier : **lundi 4 novembre**
Election des présidents de conseil de quartier : **lundi 2 décembre**

CENTRE-VILLE
18h30 | Maison de quartier Mathurin

Installation des conseillers de quartier : **mardi 12 novembre**
Election des présidents de conseil de quartier : **mardi 10 décembre**

CŒUR DE VILLE
18h30 | Mairie, Salle des Commissions

Installation des conseillers de quartier : **jeudi 21 novembre**
Election des présidents de conseil de quartier : **jeudi 19 décembre**

FAUBOURGS MARAIS
18h30 | Foyer des Maraîchers

Installation des conseillers de quartier : **lundi 18 novembre**
Election des présidents de conseil de quartier : **lundi 9 décembre**

LAËNNEC ESPLANADE
19h | Maison de quartier Laënnec

Installation des conseillers de quartier : **jeudi 28 novembre**
Election des présidents de conseil de quartier : **mardi 17 décembre**

PERPIGNAN SAINT-BERTIN
18h30 | Maison de quartier Perpignan

Installation des conseillers de quartier : **mardi 5 novembre**
Election des présidents de conseil de quartier : **mardi 10 décembre**

SAINT-OMER SUD
18h30 | Maison de quartier Saint-Exupéry

Installation des conseillers de quartier : **jeudi 14 novembre**
Election des présidents de conseil de quartier : **jeudi 12 décembre**

Vous n'avez pas la possibilité d'être présent à la réunion d'installation de votre Conseil de quartier mais vous souhaitez les rejoindre ? Envoyez un mail avec votre adresse à : participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr



CONSEILS DE QUARTIER

**J'❤️ ma ville...
JE PARTICIPE !**

**RENOUVELLEMENT
2024 - 2026**

Ville de Saint-Omer

Pourquoi intégrer un Conseil de quartier ?

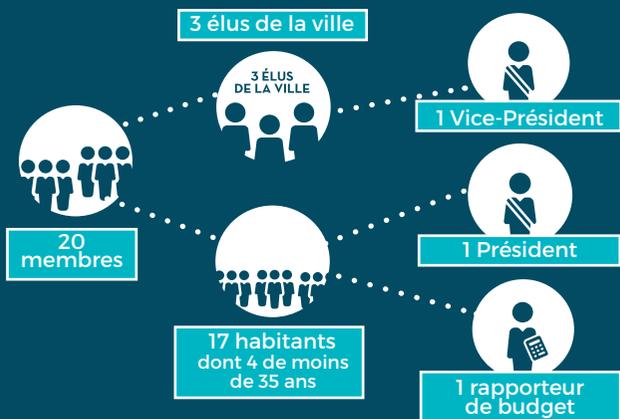
Pour participer à la vie du quartier et mener des projets d'amélioration du cadre de vie. Les Conseils de quartier contribuent à renforcer le lien entre les habitants et les échanges avec la municipalité. Ils sont l'un des outils de participation citoyenne de la ville de Saint-Omer.

Qui sont les conseillers de quartier ?

Tous les citoyens majeurs de la ville de Saint-Omer qui souhaitent agir, embellir, apprendre et participer quelles que soient leurs compétences, leurs connaissances ou leur expertise.

Chaque Conseil est composé de 20 membres maximum, soit 17 habitants et 3 élus de la ville. La présidence du Conseil de quartier est assurée par un habitant accompagné d'un Vice-Président issu des élus du Conseil municipal.

Composition d'un Conseil de quartier :



Quel temps faut-il y consacrer ?

Pendant les 2 années de mandat, les membres s'investissent en moyenne 2 heures par mois pour les réunions et la préparation des actions.



Quels types de projets sont menés par les Conseils de quartier ?

PATRIMOINE

- Visites guidées des quartiers avec le Pays d'Art et d'Histoire
- Exposition et projets artistiques Allée des marronniers
- Nomination du Square des Dames ursulines en rapport avec le patrimoine local
- Mise en valeur du patrimoine flamand des faubourgs



ANIMATION DE QUARTIER

- Fête des voisins
- Fête du quartier Cœur de ville
- Fête de la musique
- Animations autour des festivités de fin d'année
- Rues aux enfants



SOLIDARITÉ

- Ran'donnons
- Gratifieria
- Boîtes à dons
- Animations intergénérationnelles



Expositions, boîtes à dons, guinguettes, fêtes de quartier, jardins partagés, visites historiques... Les projets sont nombreux depuis la création des Conseils de quartier en 2015 !

NATURE EN VILLE

- Troc-plantes
- Café Permis de végétaliser
- Plantation d'arbres en ville
- Jardins partagés



CADRE DE VIE

- Installation de mobilier urbain
- Marchés de propreté dans les quartiers
- Fresques et art urbain en ville
- Végétalisation de l'espace public
- Réflexions sur l'amélioration de l'environnement urbain

